

Rapport d'analyse

Identification du flux : 2015-056090-195-03-01--2014/12/22-12:05:40
PRODUCTION- EAU DU MORBIHAN-BUDGET PRODUCTION-2015-Budget Principal

Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)

Pavé d'information(s) :

Information : Vous pouvez utiliser un plan de compte et une présentation de l'exercice précédent pour voter votre budget, dès lors que celui-ci a été voté avant le premier janvier de l'exercice auquel il s'applique.

1 information

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 25560107200051	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune PRODUCTION- EAU DU MORBIHAN
--	---

POSTE COMPTABLE DE : PAIERIE DEPARTEMENTALE 56

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET PRODUCTION (2)

ANNEE 2015

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	30
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	31
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	32
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	33
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	34
A3.2 - Etalement des provisions	35
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	36
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	37
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	39
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	40
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	41
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
E	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 045 000,00	9 045 000,00
	+	+	+
R	E		
P	R		
O	E		
R	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	9 045 000,00	9 045 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
E	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	15 455 000,00	15 455 000,00
	+	+	+
R	E		
P	R		
O	E		
R	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	15 455 000,00	15 455 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	24 500 000,00	24 500 000,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 665 280,00	0,00	3 580 000,00	3 580 000,00	3 580 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	460 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	9 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des dépenses de gestion des services		3 134 280,00	0,00	4 110 000,00	4 110 000,00	4 110 000,00
66	Charges financières	1 430 500,00	0,00	900 000,00	900 000,00	900 000,00
67	Charges exceptionnelles	505 400,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	6 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	333 620,66	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		11 903 800,66	0,00	5 250 000,00	5 250 000,00	5 250 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	4 477 000,00	0,00	985 000,00	985 000,00	985 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 725 000,00	0,00	2 810 000,00	2 810 000,00	2 810 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		7 202 000,00	0,00	3 795 000,00	3 795 000,00	3 795 000,00
TOTAL		19 105 800,66	0,00	9 045 000,00	9 045 000,00	9 045 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 045 000,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 240 000,00	0,00	7 945 000,00	7 945 000,00	7 945 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		6 340 000,00	0,00	7 945 000,00	7 945 000,00	7 945 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		6 340 000,00	0,00	7 945 000,00	7 945 000,00	7 945 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 040 000,00	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 040 000,00	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
TOTAL		7 380 000,00	0,00	9 045 000,00	9 045 000,00	9 045 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 045 000,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 695 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	1 001 968,00	0,00	680 000,00	680 000,00	680 000,00
21	Immobilisations corporelles	288 549,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	14 094 561,64	0,00	10 140 000,00	10 140 000,00	10 140 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		15 385 078,64	0,00	10 870 000,00	10 870 000,00	10 870 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 062 000,00	0,00	2 685 000,00	2 685 000,00	2 685 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
020	Dépenses imprévues	1 274 944,76		350 000,00	350 000,00	350 000,00
Total des dépenses financières		4 386 944,76	0,00	3 085 000,00	3 085 000,00	3 085 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		19 772 023,40	0,00	13 955 000,00	13 955 000,00	13 955 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 040 000,00		1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 450 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		2 490 000,00		1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
TOTAL		22 262 023,40	0,00	15 455 000,00	15 455 000,00	15 455 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 455 000,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	4 541 186,72	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 562 000,00	0,00	9 070 000,00	9 070 000,00	9 070 000,00
20	Immobilisations incorporelles	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	150 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
Total des recettes d'équipement		11 303 186,72	0,00	10 820 000,00	10 820 000,00	10 820 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	638,16	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 500 000,00	0,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00
Total des recettes financières		1 500 638,16	0,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		12 803 824,88	0,00	11 270 000,00	11 270 000,00	11 270 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	4 477 000,00		985 000,00	985 000,00	985 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 725 000,00		2 800 000,00	2 800 000,00	2 800 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 450 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		8 652 000,00		4 185 000,00	4 185 000,00	4 185 000,00
TOTAL		21 455 824,88	0,00	15 455 000,00	15 455 000,00	15 455 000,00

+

PRODUCTION- EAU DU MORBIHAN - BUDGET PRODUCTION - BP - 2015

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 455 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	2 685 000,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 580 000,00		3 580 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	500 000,00		500 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 000,00		30 000,00
66	Charges financières	900 000,00	0,00	900 000,00
67	Charges exceptionnelles	20 000,00	10 000,00	30 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	2 800 000,00	2 800 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	220 000,00		220 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		985 000,00	985 000,00
Dépenses d'exploitation – Total		5 250 000,00	3 795 000,00	9 045 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 045 000,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 685 000,00	0,00	2 685 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	680 000,00	0,00	680 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	50 000,00	0,00	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	10 140 000,00	0,00	10 140 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	400 000,00	450 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	350 000,00		350 000,00
Dépenses d'investissement – Total		13 955 000,00	1 500 000,00	15 455 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 455 000,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 945 000,00		7 945 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		7 945 000,00	1 100 000,00	9 045 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 045 000,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 400 000,00	0,00	1 400 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	9 070 000,00	0,00	9 070 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	50 000,00	0,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	300 000,00	400 000,00	700 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	450 000,00	0,00	450 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		2 800 000,00	2 800 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		985 000,00	985 000,00
Recettes d'investissement – Total		11 270 000,00	4 185 000,00	15 455 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 455 000,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 665 280,00	3 580 000,00	3 580 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	5 000,00	105 000,00	105 000,00
6062	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	500,00	500,00	500,00
6066	Carburants	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6135	Locations mobilières	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	5 000,00	5 000,00	5 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	25 000,00	0,00	0,00
6152	Entretien et réparat° biens immobiliers	130 000,00	140 000,00	140 000,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	44 000,00	20 000,00	20 000,00
6161	Multirisques	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6168	Autres	2 000,00	2 000,00	2 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	20 000,00	8 000,00	8 000,00
6228	Divers	1 850 000,00	2 600 000,00	2 600 000,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6248	Divers	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	5 000,00	5 000,00	5 000,00
627	Services bancaires et assimilés	2 500,00	3 000,00	3 000,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	0,00
6287	Remboursements de frais	51 000,00	55 000,00	55 000,00
6288	Autres	56 780,00	80 000,00	80 000,00
635111	Cotizat° Foncière des Entreprises	35 000,00	65 000,00	65 000,00
635112	Cotizat° Valeur Ajoutée Entreprises	60 000,00	75 000,00	75 000,00
63512	Taxes foncières	45 000,00	60 000,00	60 000,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	270 000,00	300 000,00	300 000,00
6378	Autres taxes et redevances	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	460 000,00	500 000,00	500 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	460 000,00	500 000,00	500 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	9 000,00	30 000,00	30 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	9 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		3 134 280,00	4 110 000,00	4 110 000,00
66	Charges financières (b) (8)	1 430 500,00	900 000,00	900 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	70 000,00	167 000,00	167 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	3 500,00	0,00	0,00
666	Pertes de change	0,00	0,00	0,00
668	Autres charges financières	1 357 000,00	733 000,00	733 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	505 400,00	20 000,00	20 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 400,00	0,00	0,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	500 000,00	20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	6 500 000,00	0,00	0,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	0,00	0,00	0,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	6 500 000,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	333 620,66	220 000,00	220 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		11 903 800,66	5 250 000,00	5 250 000,00
023	Virement à la section d'investissement	4 477 000,00	985 000,00	985 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 725 000,00	2 810 000,00	2 810 000,00

PRODUCTION- EAU DU MORBIHAN - BUDGET PRODUCTION - BP - 2015

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	10 000,00	10 000,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	60 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 665 000,00	2 800 000,00	2 800 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		7 202 000,00	3 795 000,00	3 795 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		7 202 000,00	3 795 000,00	3 795 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		19 105 800,66	9 045 000,00	9 045 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)			0,00
-----------------------------------	--	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			9 045 000,00
---	--	--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 240 000,00	7 945 000,00	7 945 000,00
70118	Autres ventes d'eau	6 210 000,00	7 915 000,00	7 915 000,00
7083	Locations diverses	30 000,00	30 000,00	30 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	100 000,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	100 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		6 340 000,00	7 945 000,00	7 945 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		6 340 000,00	7 945 000,00	7 945 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 040 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
777	Quote-part subv invest transf opte résul	1 040 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 040 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 380 000,00	9 045 000,00	9 045 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 045 000,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 001 968,00	680 000,00	680 000,00
201	Frais d'établissement	201 180,80	0,00	0,00
2031	Frais d'études	244 403,50	110 000,00	110 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00
208	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
2087	Immo incorporelles reçues - mise à dispo	245 000,00	50 000,00	50 000,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	311 383,70	520 000,00	520 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	288 549,00	50 000,00	50 000,00
2111	Terrains nus	200 549,00	50 000,00	50 000,00
21311	Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	60 000,00	0,00	0,00
21711	Terrains nus (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	28 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	14 094 561,64	10 140 000,00	10 140 000,00
2312	Terrains	142 499,71	0,00	0,00
2313	Constructions	10 687 251,20	7 510 000,00	7 510 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	792 317,90	150 000,00	150 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	2 322 492,83	2 180 000,00	2 180 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	150 000,00	300 000,00	300 000,00
Total des dépenses d'équipement		15 385 078,64	10 870 000,00	10 870 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 062 000,00	2 685 000,00	2 685 000,00
1641	Emprunts en euros	250 000,00	700 000,00	700 000,00
1678	Autres dettes condit° particulières	147 000,00	235 000,00	235 000,00
1687	Autres dettes	2 665 000,00	1 750 000,00	1 750 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	50 000,00	50 000,00	50 000,00
020	Dépenses imprévues	1 274 944,76	350 000,00	350 000,00
Total des dépenses financières		4 386 944,76	3 085 000,00	3 085 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		19 772 023,40	13 955 000,00	13 955 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 040 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 040 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	0,00	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	1 040 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	0,00	0,00	0,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	0,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 450 000,00	400 000,00	400 000,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00

PRODUCTION- EAU DU MORBIHAN - BUDGET PRODUCTION - BP - 2015

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	1 450 000,00	400 000,00	400 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 490 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		22 262 023,40	15 455 000,00	15 455 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 455 000,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	4 541 186,72	1 400 000,00	1 400 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 241 563,00	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	3 210 958,39	1 400 000,00	1 400 000,00
1318	Autres subventions d'équipement	88 665,33	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 562 000,00	9 070 000,00	9 070 000,00
1641	Emprunts en euros	5 000 000,00	5 945 000,00	5 945 000,00
1678	Autres dettes conduit* particulières	1 562 000,00	3 125 000,00	3 125 000,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
2087	Immo incorporelles reçues - mise à dispo	50 000,00	50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	150 000,00	300 000,00	300 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	150 000,00	300 000,00	300 000,00
Total des recettes d'équipement		11 303 186,72	10 820 000,00	10 820 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	638,16	0,00	0,00
1064	Réserves réglementées	638,16	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 500 000,00	450 000,00	450 000,00
2762	Créances transfert droit déduct* TVA	1 500 000,00	450 000,00	450 000,00
Total des recettes financières		1 500 638,16	450 000,00	450 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		12 803 824,88	11 270 000,00	11 270 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	4 477 000,00	985 000,00	985 000,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7)	2 725 000,00	2 800 000,00	2 800 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	60 000,00	0,00	0,00
2801	Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	165 000,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00
2808	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	0,00	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	0,00	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	0,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	0,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	2 500 000,00	2 800 000,00	2 800 000,00
281561	Service de distribution d'eau	0,00	0,00	0,00
281721	Terrains nus (mise à disposition)	0,00	0,00	0,00

PRODUCTION- EAU DU MORBIHAN - BUDGET PRODUCTION - BP - 2015

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
281728	Autres terrains (mise à disposition)	0,00	0,00	0,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	0,00	0,00	0,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	0,00	0,00	0,00
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		7 202 000,00	3 785 000,00	3 785 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	1 450 000,00	400 000,00	400 000,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00	0,00
201	Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 450 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	400 000,00	400 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		8 652 000,00	4 185 000,00	4 185 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		21 455 824,88	15 455 000,00	15 455 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)			0,00
----------------------------------	--	--	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			0,00
--	--	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			15 455 000,00
---	--	--	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					10 600 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					10 600 000,00									
1 000 000 37 913 CA	C.R.C.A.				5 000 000,00	R	Euribor 3 mois+1.35%	0,000	1,607		T			C-1
159 30 829 - 805	C.R.C.A.				3 000 000,00	F		0,000	4,170		T			A-1
159 30 829 - 809	C.R.C.A.				600 000,00	F		0,000	3,790		T			A-1
22 522 58	CAISSE D EPARGNE				1 500 000,00	F		0,000	3,730		T			A-1
MPH 194890 EUR 01956	DEXIA C-L-F				500 000,00	V		0,000	4,710		T			A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					4 429 764,50									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					4 429 764,50									
100303901	AELB				1 475 250,00	F		0,000	0,000		A			A-1
100407701	AELB				906 514,50	F		0,000	0,000		A			A-1
100442302	AELB				2 048 000,00	F		0,000	0,000		A			A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

PRODUCTION- EAU DU MORBIHAN - BUDGET PRODUCTION - BP - 2015

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					15 029 764,50									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		7 055 135,87					698 584,53	161 368,29	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		7 055 135,87					698 584,53	161 368,29	0,00	0,00
1 000 000 37 913 CA		0,00	C-1	4 750 000,01	0,00	R	Euribor 3 mois+1.35%	0,000	333 333,32	74 416,26	0,00	0,00
159 30 829 - 805		0,00	A-1	1 619 709,13	0,00	F		0,000	156 770,77	65 111,55	0,00	0,00
159 30 829 - 809		0,00	A-1	238 675,44	0,00	F		0,000	44 203,22	8 422,50	0,00	0,00
22 522 58		0,00	A-1	399 280,35	0,00	F		0,000	117 765,14	13 258,66	0,00	0,00
MPH 194890 EUR 01956		0,00	A-1	47 470,94	0,00	V		0,000	46 512,08	159,32	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		4 235 649,43					196 967,63	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		4 235 649,43					196 967,63	0,00	0,00	0,00
100303901		0,00	A-1	1 475 250,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
100407701		0,00	A-1	797 732,76	0,00	F		0,000	60 434,30	0,00	0,00	0,00
100442302		0,00	A-1	1 962 666,67	0,00	F		0,000	136 533,33	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

PRODUCTION- EAU DU MORBIHAN - BUDGET PRODUCTION - BP - 2015

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		11 290 785,30					895 552,16	161 368,29	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
1 000 000 37 913 CA	C.R.C.A.	5 000 000,00	4 750 000,01	1	15,00				0,00		0,000	74 416,26	0,00	42,07
TOTAL (C)		5 000 000,00	4 750 000,01						0,00			74 416,26	0,00	42,07
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		5 000 000,00	4 750 000,01						0,00			74 416,26	0,00	42,07

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	57,94	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 540 785,29	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	42,07	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 750 000,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 01/01/N	ICNE de l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
 - Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
BAUD - Quote-Part refacturée au Budget Transport-Négoce	95 649,87	15 191,66	80 458,21
BVO - Quote-Part refacturée au Budget Transport-Négoce	2 024 209,87	183 244,14	1 840 965,73
CARENTOIR - Quote-Part refacturée au Budget Transport-Négoce	228 587,96	51 582,30	177 005,66
CCBI - Quote-Part refacturée au Budget Transport-Négoce	495 625,69	50 306,67	445 323,02
ELLE - Quote-Part refacturée au Budget Transport-Négoce	113 011,27	22 396,24	90 615,03
GOURIN - Quote-Part refacturée au Budget Transport-Négoce	14 447,48	996,13	13 451,35
GUEMENE - Quote-Part refacturée au Budget Transport-Négoce	132 858,45	12 617,44	120 241,01
GUER - Quote-Part refacturée au Budget Transport-Négoce	812 253,17	80 868,21	731 384,97
GUISCRIF - Quote-Part refacturée au Budget Transport-Négoce	8 982,37	788,93	8 193,44
LA ROCHE BERNARD - Quote-Part refacturée au Budget Transport-Négoce	14 983,01	4 421,96	1 337,66
LOCMINE - Quote-Part refacturée au Budget Transport-Négoce	23 470,61	2 954,77	20 515,84
MISE A DISPOSITION ELVEN	555 917,26	38 882,47	517 034,79
MISE A DISPOSITION GRAND CHAMP	285 414,16	40 090,56	245 323,60
MISE A DISPOSITION MAURON	208 500,69	25 834,89	182 665,80
MISE A DISPOSITION PLOERMEL	2 777 418,40	251 252,53	2 526 165,87
MISE A DISPOSITION QUESTEMBERT	41 482,91	5 255,65	36 227,26
MISE A DISPOSITION RHUYS	2 466 809,79	115 000,00	2 351 809,79
MISE A DISPOSITION ROUDOUALLEC	76 838,41	7 217,21	69 621,20
MISE A DISPOSITION ST AVE	690 106,83	61 231,04	628 875,79
MISE A DISPOSITION TRINITE PORHOET	601 788,84	54 591,45	547 197,39
MISE A DISPOSITION VANNES OUEST	356 329,01	84 088,98	272 240,03
MOUSTOIR-REMUNGOL - Quote-Part refacturée au Budget Transport-Négoce	124 711,26	8 570,53	116 140,73
MUZILLAC - Quote-Part refacturée au Budget Transport-Négoce	605 731,11	117 324,55	488 406,56
REGUINY-RADENAC - Quote-Part refacturée au Budget Transport-Négoce	2 688,94	325,60	2 363,34
ROC ST ANDRE - Quote-Part refacturée au Budget Transport-Négoce	106 851,12	7 867,87	98 983,25
SERENT - Quote-Part refacturée au Budget Transport-Négoce	42 400,09	7 733,99	34 666,10
ST JACUT LES PINS - Quote-Part refacturée au Budget Transport-Négoce	297 127,83	27 150,41	269 977,42
ST JEAN BREVELAY - Quote-Part refacturée au Budget Transport-Négoce	90 225,37	9 182,29	81 043,08

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	0 - Biens de faible valeur a 500,	1	16/12/2011
L	1 - Logiciel informatique	2	16/12/2011
L	2 - Materiel informatique	5	16/12/2011
L	3 - mobilier	10	16/12/2011
L	4 - Autres immob corporelles 500,	5	16/12/2011
L	5 - Canalisations	40	16/12/2011
L	6 - Batiments et Genie Civil	40	16/12/2011
L	7 - Vehicules	4	16/12/2011
L	8 - Instal traitement eau hors GC	10	16/12/2011
L	9 - Immob incorporelles (etudes....	5	16/12/2011
L	10 - Agenct + amenagt Terrain	10	16/12/2011
L	11 - Sub Equipt versees orga privés	5	16/12/2011
L	12 - Sub Equipt versees orga public	15	16/12/2011
L	13 - Outillage industriel	10	16/12/2011

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		94 868,64	94 868,64	0,00	94 868,64

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		4 135 000,00	I 4 135 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 685 000,00	2 685 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	700 000,00	700 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	235 000,00	235 000,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	1 750 000,00	1 750 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 450 000,00	1 450 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 100 000,00	1 100 000,00
020	Dépenses imprévues	350 000,00	350 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 135 000,00	0,00	0,00	4 135 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 235 000,00	III 4 235 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		450 000,00	450 000,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	450 000,00	450 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 785 000,00	3 785 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2801	Frais d'établissement	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00
2808	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	2 800 000,00	2 800 000,00
281561	Service de distribution d'eau	0,00	0,00
281721	Terrains nus (mise à disposition)	0,00	0,00
281728	Autres terrains (mise à disposition)	0,00	0,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	0,00	0,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	0,00	0,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	0,00	0,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	0,00	0,00
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	985 000,00	985 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 235 000,00	0,00	0,00	0,00	4 235 000,00

Montant

PRODUCTION- EAU DU MORBIHAN - BUDGET PRODUCTION - BP - 2015

Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	4 135 000,00
Ressources propres disponibles	IV	4 235 000,00
Solde	V = IV – II (6)	100 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Attache	A	1	17 200,00
Attache principal	A	1	30 000,00
Ingenieur principal	A	3	153 000,00
Ingenieur en chef de classe normale	A	1	37 000,00
Redacteur	B	2	27 200,00
Redacteur principal de 1ere classe	B	2	32 000,00
Technicien principal 2eme classe	B	2	39 300,00
Technicien Principal de 1er classe	B	4	66 000,00
Adjoint administratif 2eme classe	C	2	23 200,00
Adjoint Adm. principal 2eme classe	C	1	12 400,00
Adjoint Adm. principal 1ere classe	C	1	15 800,00
Adjoint technique de 2ème classe	C	1	36 000,00
Adjoint administratif de 1ère classe	C	1	10 900,00
TOTAL GENERAL	C B A	22	500 000,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 96

Nombre de membres présents : 55

Nombre de suffrages exprimés : 75

VOTES :

Pour : 75

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 03/12/2014

Présenté par (1) Michel JEANNOT, Vice-Président,

A Vannes le 12/12/2014

(1) Michel JEANNOT, Vice-Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ORDINAIRE

A VANNES, le 12/12/2014

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ADELYS Joseph	
ADRIAN Daniel	
ALLIX Yves	
BEAUHAIRE Raymond	
BELLER Christophe	
BENOIT Michel	
BERTHO Jean-Paul	
BERTHOLOM Denis	
BLANCHE Philippe	
BODIGUEL Charles	
BONNEMAINS Jean-Loïc	
BOURJOT Pierre	
BRABANT Hugues	
BUOT Alain	
CAMUS Patrick	
CAREL Gilles	
CHENAIS Stéphane	
CHOBERT Patrick	
COJAN Olivier	
COURTEL Renée	
COWET Vincent	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

DANET Bernard	
DASCIER René	
DE GIVRE Ghislaine	
DEBLIQUY Jean-Claude	
DELHAYE Bernard	
DONARD Georges	
EMERAUD Robert	
FEVRIER Nathalie	
GALLO Anne	
GANIVET Laurent	
GASTINE Roland	
GIQUEL Emmanuel	
GRASLAND Eugène	
GREFFION Alain	
GUERY Marie-Madeleine	
GUIGUEN Maryannick	
GUIHARD Alain	
HALLIER Jean	
HOUEIX Raymond	
HUCHET Annaïck	
HUET Daniel	
JAFFRE André	
JAHIER Joël	
JAOUEN Armand	
JEANNOT Michel	
JEHANNET Daniel	
JOUBIOUX Christiane	
JUTEL Marcel	
KERGUERIS Aimé	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

LAMEUL Patrice	
LAUDRIN Raymond	
LAUNAY Alain	
LE BORGNE Bruno	
LE BORGNE Lucien	
LE BRETON Bernard	
LE DENMAT Pierre	
LE FUR Jean-Pierre	
LE GALLO Joseph	
LE GARS Frédéric	
LE GLOAHEC Hervé	
LE HIR Yannick	
LE LAN Ange	
LE MEUT Joseph	
LE MOIGNO Noël	
LE MOUEL Pierre-Yves	
LE MOULLEC René	
LE NINIVEN Dominique	
LE PONNER Sylviane	
LE RAY Philippe	
LE SOLLIEC David	
LE TARNEC Jean-Luc	
MAHEO Jean-Yves	
MARCHAL Alain	
METAYER Nicolas	
MORICE René	
MOUHAOU François-Denis	
MOUNIER Francis	
NICOLAS Chantal	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

NOGET Philippe	
OUVRARD Edouard	
PERIES Jean-Philippe	
PERRION Gilbert	
PLAT Dominique	
QUENTEL Jean-Yves	
QUESTEL Yves	
RIBOUCHON Henri	
RIVAL Guy	
RIVOAL Jean-Pierre	
ROLLIN Yves	
ROUSSEL Jean-Luc	
ROYER Christophe	
SAINT JALMES Yves	
TABART Hervé	
VALLEIN Franck	
VIDELO Jean-Jacques	

Certifié exécutoire par (1) Michel JEANNOT, Vice-Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 19/12/2014, et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : LE COMITE SYNDICAL.